

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

19<sup>ème</sup> année - N° 3277 - Mercredi 14 Novembre 2018 - Prix : 200 Fc

ÉCHÉANCES ÉLECTORALES EN 2019

## L'opposition ne boycottera pas les élections



Youssouf Saïd Soilih

CANDIDATURE DU PRÉSIDENT AZALI AUX ÉLECTIONS

PRÉSIDENTIELLES ANTICIPÉES :

**« C'est trop tôt pour en parler »**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 11 au 15 Novembre 2018**

Lever du soleil:

05h 37mn

Coucher du soleil:

18h 11mn

Fajr : 04h 21mn

Dhouhr : 11h 56mn

Ansr : 15h 23mn

Maghrib: 18h 14mn

Incha: 19h 26mn



## ECONOMIE

## Sensibilisation des autorités de l'Etat sur la ZLET

Le ministère de l'Economie avec le COMESA, la SADC et la Communauté Economique Africaine (CEA) ont organisé un atelier de sensibilisation des autorités et des membres du comité des négociations sur la Zone de Libre Echange Tripartite (ZLET). Le but est d'en harmoniser l'organisation et aller vers le niveau continental.

Durant 2 jours, les autorités et des membres du comité de négociation étaient sensibilisés sur l'Accord Tripartite de Zone de Libre Echange Tripartite (ZLET). Le but est de rappeler aux États membres qui n'ont pas encore ratifié l'Accord, de mettre en place des mesures internes appropriées pour assurer le respect du délai requis, soit en avril 2019. Aux Comores, le ministre en charge de l'Economie travaille à faire approuver en Conseil des Ministres la rati-

fication de l'Accord Tripartite dans les prochains mois. « Et si la ratification devait souffrir d'un retard par rapport à notre agenda initial, il n'en reste pas moins que l'essentiel du travail attendu a été réalisé par le Gouvernement. De sorte qu'il nous est permis d'espérer que cette ratification pourra intervenir dans le courant du délais entendu : avril 2019 », avance Abbas Mohamed, le directeur général du commerce.

La ZLET a été créée le 22 Octobre 2008 lors du 1er sommet de la coalition à Kampala avec les décisions principales d'établir une ZLE entre les 3 CERs et de les fusionner en une seule pour promouvoir l'intégration économique. « L'idée est d'harmoniser ces organisations à savoir COMESA, SADC et le CEA et avoir un seul objectif : politique industrielle, développement et transport », poursuit-il. Lors de ces deux jours de rencontres, il s'agissait d'informer

sur l'état du processus et appuyer la mise en œuvre du calendrier établi jusqu'à la conclusion des négociations en vue de la ratification de l'Accord Tripartite. Les autorités du pays sont aussi sensibilisées quant aux enjeux, aux défis et aux opportunités de rejoindre le cadre commercial régional.

Sur la Zone de Libre Echange (ZLE), les Comores ont pu mettre en place la libéralisation du commerce des marchandises acquises, la coopération douanière et assistance mutuelle réalisée grâce au code des douanes, des mesures sanitaires et phytosanitaires, la signature d'un arrêté portant création du comité national sur les Obstacles techniques au commerce (OTC) qui constituent une catégorie d'obstacles non tarifaires aux échanges dont les pays se servent pour réglementer les marchés, protéger leurs consommateurs, ou préserver leurs ressources naturelles.



Atelier du COMESA sur le libre échange tripartite

Il s'agit de mettre en place le commerce des services : engagement pris dans les 7 secteurs de service recommandés par le COMESA, la mise en place de la Commission Nationale de la concurrence et de la règle d'origine en phase finale avec les partenaires de la ZLE, la signature d'un arrêté portant création du Comité de la

Facilitation des Echanges Commerciaux, les aspects des Droits de la Propriété Intellectuelle en cours d'adoption à l'assemblée, le code des investissements de 2007 révisé en cours d'adoption à l'assemblée nationale et le régime du commerce.

Mohamed Youssouf

## TRANSPORT AÉRIEN ET MARITIME

## 3 jours pour préparer un plan d'action semestriel

Le ministère des Transports organise un séminaire de 3 jours pour préparer son plan d'action semestriel. Chaque direction et entité du ministère est appelée à s'exprimer et apporter sa contribution.

Deux mois après sa nomination, le ministre des Transports maritimes et aériens a organisé un séminaire pour préparer son plan d'action semestriel. Pendant trois jours, chaque direction et entité doit fournir le maximum d'informations pour bien ficeler et préparer le plan d'action. « Sentant que nous sommes en retard par rapport aux autres ministères, j'étais obligé d'organiser ces rencontres et interroger chaque direction dans l'espoir de connaître l'évolution des travaux entamés par rapport au plan d'action intérimaire », a fait savoir Nordine Ben Ahamad, le ministre des Transports maritimes et



Présentation du plan d'action du ministère des transports aériens et maritimes

aériens.

Lors de la première journée, la direction du tourisme, l'ANACM,

l'AIMPSI, ComAir et les aéroports de Ouani et de Bandar Salam ont fait leurs présentations. « Quand j'ai été

nommé ministre, je me suis aperçu que le ministère n'avait pas de document sur lequel s'appuyer pour aller

de l'avant. C'est pour cette raison que j'ai organisé une réunion de concertation, de toutes les catégories, pour que tous puissent s'exprimer librement. C'est à partir de là que j'ai pu faire mon orientation », poursuit-il.

Depuis sa nomination en fin août 2018, Nordine Ahamad se bat pour répartir les tâches équitablement dans son ministère. Il cible tant les moyens de fonctionnement que le personnel. « Avant, beaucoup erraient dans les couloirs et n'avaient pas de tâches spécifiques. Cette époque là est révolue chez nous », avance le ministre qui précise qu'« au départ, on n'avait rien. Mais avec le concours du DAF, on a pu acquérir du matériel et maintenant, on travaille dans de meilleures conditions ». Le ministre espère lancer des chantiers pour développer le secteur.

MY

## TRANSPORT MARITIME

## Désengorger le port de Moroni, une réalité

Le ministre des Transports maritimes et aériens, Nordine Ahamad s'est donné pour objectif de désengorger le port de Moroni et résoudre les difficultés du bateau Djumbé Fatima. Deux mois après sa nomination, les deux dossiers évoluent dans le bon sens.

Désengorger le port de Moroni, c'est le défi que s'est donné le ministre des Transports maritimes et aériens.

Nordine Ahamad travaille avec ses équipes pour débarrasser le port de Moroni des bateaux non fonctionnels mais aussi des carcasses qui constituent selon lui, un danger de sécurité pour les voyageurs, les travailleurs mais aussi les biens de l'Etat. « Cela va faire déjà 4 ans qu'on a tout fait pour désengorger le port de Moroni mais en vain. Et aujourd'hui, c'est le défi que je me suis donné », lance-t-il.

Pour atteindre son objectif, le ministre des Transports travaille

avec les autorités portuaires et Moroni Terminal mais aussi avec le concours du ministère de la Justice. Il s'est donné 3 mois pour désengorger le port de Moroni. « Avant moi, de telles initiatives ont été lancées et n'ont jamais abouti parce que les personnes concernées avaient le soutien de la justice... Aujourd'hui, on a demandé au ministère de la Justice à travers le parquet de Moroni de nous aider. Nous avons un huissier de justice qui a déjà signifié aux responsables de ces

bateaux ce qui est en train de se faire, poursuit-il. Actuellement, on commence à se débarrasser des carcasses et d'ici deux semaines, l'opération sera terminée ».

Réorganisation du Djumbé Fatima Le ministre des Transports maritimes s'est lancé dans la réorganisation du bateau Djumbé Fatima (BIMA). Ce dernier qui assure le transport des produits pétroliers vers les autres îles était en "désorganisation totale". Depuis sa nomination, le ministre a organisé 4 réunions en

25 jours pour redonner à ce bateau, une nouvelle vie. « Nous avons réuni tous le monde et nous sommes arrivés à une décision consensuelle. La bonne santé du bateau sera effective... », dit-il. Le ministre des Transports a annoncé aussi la réhabilitation de l'aéroport de Hahaya et des ports de Mutsamudu et de Moroni.

MY

## ÉCHÉANCES ÉLECTORALES EN 2019

## L'opposition ne boycottera pas les élections

*Ce n'est désormais un secret pour personne: l'opposition présentera ses candidats aux prochaines échéances électorales prévues courant 2019. L'annonce a été faite par Youssouf Said, porte-parole de l'Union de l'opposition, au cours d'une émission mise en ligne sur le réseau social Facebook. Membre du parti Djawabu, il précisera tout de même qu'il ne "s'exprime pas au nom de l'Union de l'opposition". Salim Machindu de l'Updc, lui emboîte le pas et annonce: "Si Mamadou n'est pas candidat, il y aura sans nul doute une autre candidature de l'UPDC".*

**L**ira ou n'ira pas ? Voilà la grande question que tout le monde se posait au sujet de l'opposition pour les élections présidentielles annoncées par le chef de l'Etat pour le premier trimestre 2019. Tout portait à croire que l'opposition allait boycotter les échéances électorales anticipées issues d'un référendum qu'elle a rejeté en bloc. Finalement, ce ne sera pas le cas. Youssouf Said du parti Djawabu assure le contraire : « Azali n'aura pas un boulevard et ne sera pas seul à l'élection présidentielle. Nous irons aux élections! », a confié dans une émission diffusée sur les réseaux sociaux, le porte-parole officiel de l'UO.

Cet ancien vice-président de

l'Assemblée nationale précisera tout de même qu'il ne s'exprime pas "en tant que porte-parole de l'Union de l'Opposition". Il est cependant persuadé que « l'opposition ne laissera pas le champ libre au gouvernement pour faire ce qu'il veut ». Accusée dès le départ d'agir en rang dispersé, l'UO plus que jamais semble s'éparpiller avec cette déclaration de Youssouf Said, aussi personnelle qu'elle soit. Le parti du chef de file de l'UO d'ailleurs exprime sa volonté de soumettre une candidature aux prochaines échéances.

L'Updc, courant Ikililou et Abdoukarim, respectivement anciens chef de l'Etat et ministre des Affaires étrangères rejette le

boycott de l'opposition sur les Assises nationales et sur le référendum. La politique de la chaise vide, très peu pour eux: « Il faut toujours être présent pour s'opposer à quelqu'un. Vaincre ou être battu », affirme Salim Machindu, porte-parole de l'Updc. Il précise: « Si Mamadou n'est pas candidat, il y aura sans nul doute une autre candidature de l'UPDC ». Et comme pour mieux faire entendre la voie qu'ils ont décidé de suivre, il rajoutera: « Si Mamadou est candidat, on le soutiendra ».

Hier, Abdoukarim et Machindu se sont exprimés dans une conférence de presse tenue conjointement par la mouvance présidentielle et

certainis partis politiques de l'opposition qui ont assisté au dialogue inter-comoriens, Parmi ceux-là, le parti Al-Qamar de Salim Saandi et le Mouvement Badili Komor. Leurs porte-paroles respectifs ont ainsi annoncé officiellement les candidatures de leurs partis politiques issus, toujours selon eux, de l'opposition. « Notre opposition est constructive. Nous faisons des critiques qui vont dans le sens du développement mais pas pour démolir », indique Hamdane Bacar du Mouvement Badili Komores. Ahmed Ali d'Al-Qamar a annoncé lui la candidature de Salim Saandi, principal leader de ce parti.

Ibnou M. Abdou

## POLITIQUE

## Dialogue intercomorien : clap de fin

*Les travaux techniques du dialogue intercomorien ont pris fin le 25 octobre dernier. Un communiqué final a été publié le 12 novembre. Parmi les propositions des parties prenantes figure la tenue d'élections présidentielles et gubernatoriales au plus tard le 24 mars prochain.*

**A**u cours d'une conférence de presse tenue ce 13 novembre, les acteurs ayant pris part au dialogue intercomorien ont annoncé la fin des travaux techniques. Le Cadre de Concertation et de dialogue intercomorien est coprésidé par Sounhadj Attoumani, représentant la Mouvance présidentielle et l'ancien ministre des Affaires étrangères, Abdoukarim Mohamed, de la délégation de l'opposition. Un communiqué final a été rendu public le 12 novembre der-



Conférence de presse après la fin du dialogue intercomorien

nier, lequel a retracé la genèse du dialogue intercomorien, facilité par le Haut représentant de l'Union africaine, Ramtane Lamamra, avec la bénédiction du chef de l'Etat.

Le dialogue a commencé le 14 septembre et s'est poursuivi avec quelques soubresauts (le mot est faible) jusqu'au 25 octobre, l'Union de l'opposition (Updc, Juwa, Rdc,

Rifaid, etc) et une partie de la société civile ayant quitté la table des négociations. Toujours est-il qu'il a eu lieu. Sounhadj Atthoumani a tenu à féliciter les différentes parties prenantes.

Justement, à la question de savoir si les partis de l'opposition ayant pris part au dialogue ne manqueraient pas de légitimité, il y a eu de vives réactions de la part des représentants de Mouvement Badili, du parti Al-Qamar ou encore de la branche dissidente de l'Updc. « Les questions tout comme les critiques doivent être rationnelles et constructives, nous faisons partie des rares à avoir appelé à voter pour le non, lors du référendum, parce que nous estimons que le boycott et la politique de la chaise vide ne servent à rien », a déclaré Hamdani Bakar du Mouvement Badili Comores.

L'ancien ministre des Affaires

étrangères, lui a emboité le pas : « Evidemment qu'il y a des sujets de discorde en ce qui concerne la politique menée par le gouvernement, mais il nous est inconcevable de tourner le dos au dialogue ». Toujours est-il que suite à la fin des travaux techniques, le cadre de concertation et de dialogue intercomorien propose : la mise en place d'un cadre de concertation et de suivi du processus électoral, pour permettre la tenue d'élections libres, crédibles et transparentes, la tenue du premier tour de l'élection du président de l'Union et des gouverneurs à une date ne dépassant pas le 24 mars 2019 et enfin, la mise en place d'un comité de suivi des conclusions du dialogue pour le renforcement de la paix, la cohésion nationale et la stabilité du pays.

Fsy

## CANDIDATURE DU PRÉSIDENT AZALI AUX ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ANTICIPÉES :

## « C'est trop tôt pour en parler »

*Invité sur la chaîne France 24, le président de la république a passé en revue la situation politique du pays. S'agissant de sa candidature aux prochaines élections, il a répondu « qu'il était trop tôt pour en parler ».*

**L**e président Azali Assoumani, à Paris pour la célébration de l'armistice de la première guerre mondiale a été l'invité de la chaîne française, France 24, le 12 novembre dernier dans la soirée. La journaliste a d'emblée cherché à avoir une réaction du président Azali Assoumani suite à l'insurrection survenue à Anjouan le mois dernier, la qualifiant de « violente » avec des échanges de tirs à balles réelles. Celui-ci a parlé « d'événements regrettables

mais pas très violents ». Il en profitera pour louer le courage et la patience des forces de l'ordre.

Toujours selon le vis-à-vis du chef de l'Etat, les manifestations sont le résultat d'une crise politique provoquée par la réforme constitutionnelle (du 30 juillet 2018, ndlr). Réponse du président : « Dans toutes les situations, il y a des gens qui en profitent pour faire du mal et c'est dommage, la crise constitutionnelle est un mot que l'on a inventé ». Il est par la suite revenu sur les Assises nationales, prônées et voulues par la société civile, dont « l'ouverture et la clôture ont enregistré la présence de la communauté internationale ». Parmi les recommandations qui en ont émanées, a-t-il ajouté, figure la réforme constitutionnelle.

La journaliste a réagi faisant état d'un référendum contesté par l'opposition, du passage du mandat unique du président à son caractère renouvelable de l'île selon la nouvelle constitution. Ce à quoi Azali répondra : « S'il y a des gens qui pensent qu'ils seront trop vieux pour se présenter en 2029, ils n'ont qu'à préparer leurs enfants ». Toujours selon lui, l'Accord de Fomboni de 2001 « était une constitution de réconciliation, c'était la solution la moins mauvaise ».

La journaliste de France 24 en a profité pour lui demander s'il serait candidat aux présidentielles anticipées de 2019 : « Il est trop pour en parler », a répondu Azali Assoumani. En insistant, elle a lui dit « si vous êtes candidat, cela vous permet de rester au pouvoir jusqu'en

2029 ». Et lui, ne mordant pas à l'hameçon de répondre: « Si je suis candidat, vous avez bien parlé. Si je suis candidat ».

Concernant leur tenue, le président a émis l'hypothèse selon laquelle, « les élections pourront bien avoir lieu entre mars et avril prochains ». Pour ce qui est de l'autoritarisme du pouvoir, décrié par l'opposition, et les arrestations de plusieurs leaders politiques, laconiquement, le chef de l'Etat a rétorqué : « C'est du déjà vu, déjà entendu, les arrestations qui ont eu lieu font suite à des enquêtes menées par des juges ». Et de l'appuyer par : « Je n'ai pas pour habitude de m'immiscer dans les affaires judiciaires ».

Fsy

**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
 Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Said Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Faïza Soule Youssouf  
 Binti Mhadjou  
 Nassuf Ben Amad (Stagiaire)  
 Kamal Gamal Abdou (Stagiaire)  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Secrétaire de rédaction**  
 Sanaa Chouzour  
**Responsable commercial**  
 Rahamatouallah Youssouf  
**Documentation archiviste**  
 Mariama Mhoma  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
 www.lagazettedescomores.com  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## EFFONDREMENT D'IMMEUBLES À MARSEILLE

## A quel saint se vouer quand l'autorité municipale est mal en point ?

Près de 100.000 personnes sont mal logées à Marseille notamment en centre ville et dans les quartiers nord où une forte communauté comorienne, les 2/3, est concentrée. Après le drame de l'effondrement de 2 bâtiments vétustes de la rue d'Aubagne qui a fait plusieurs morts dont une française d'origine comorienne le 5 novembre dernier, une marche pacifique a été observée samedi 10 Novembre. Sur place, on s'interroge sur les manquements des autorités vis à vis de la politique de logement et de sécurité.

Rue d'Aubagne, lundi 5 novembre. 2 immeubles vétustes et habités s'effondrent. Parmi les victimes, Ouloume Said Hassane, une comorienne, de Hahaya précisément, mère de 6 enfants. Ce drame interpelle encore une fois sur l'impérieuse nécessité, pour les autorités comoriennes, de prendre à bras le corps la lourde mission qui attend le Consulat général des Comores de recenser, organiser et soutenir la diaspora comorienne, avec l'aide des autorités compétentes du pays d'accueil. La naissance, au lendemain du crash du vol de la Yeménia en juillet 2009, du mouvement Ushababi a été pour certains, le déclencheur d'une longue marche vers la mise en place d'un consulat honoraire à Marseille dont parmi les premières missions figurait la mise en place de la carte consulaire.

Hélas, il n'en reste aujourd'hui



Marseille effondrement d'immeubles

aucune trace et les services consulaires sont incapables de fournir une quelconque archive. Une équipe s'était pourtant attelée à établir le recensement des Comoriens à Marseille en vue d'une organisation de la diaspora sur l'étendu du 13e département. Les autorités comoriennes, en l'occurrence l'ambassade des Comores à Paris, ont dépêché une mission express au lendemain du drame à Marseille pour s'enquérir des dégâts auprès de la

famille de la victime et la mairie de Marseille. Cette famille, malgré la solidarité légendaire de la communauté, est loin de faire son deuil au vu de la complexité de ce dossier.

Sans accompagnement moral, administratif et juridique par une autorité compétente, il est difficile de ressortir indemne d'une situation aussi traumatisante. Ouloume Said Hassane était âgée de 45 ans. Elle répondait à ses obligations citoyennes. Elle cotisait comme tout le

monde à la sécurité sociale, assurance logement. Elle laisse derrière elle des orphelins dont un petit garçon de 8 ans qui a échappé de peu à la catastrophe. C'est en effet une heure après son départ pour l'école que le bâtiment qui abritait son appartement s'est effondré... La mairie de Marseille, propriétaire de quelques bâtiments de la rue d'Aubagne et environ, ne pouvant plus justifier d'un "état de catastrophe naturel" afin de faire valoir de fait une protection de l'Etat, les victimes n'ont pas pu recourir à l'article L 125 du code des assurances.

Des ONG telles la Croix rouge française ou la mythique Olympique de Marseille viennent en aide aux victimes : 40 000 € de don de l'OM ont été débloqués pour reloger les sinistrés dont la majorité est installée dans des hôtels par la mairie de Marseille. Un vent de solidarité anime la ville, endeuillée. Sur place, les manifestations de soutien et les hommages affluent. A la rue d'Aubagne, des passants déposent bougies et gerbes de fleurs en guise d'hommage aux 8 personnes qui ont péri et dont les dépouilles ont été retrouvées sous les décombres. Ce drame a soulevé le débat autour des mal-logés notamment dans les quartiers nord de Marseille dont la cité Corot dans le 13e arrondissement ou encore la cité Felix Pyat au 3e arrondissement où la mosquée des Comoriens se trouve dans un état piteux. La communauté est informée et s'apprête à

quitter les lieux dans les mois à venir pour d'autres bâtiments qui répondent aux normes de sécurité. Un projet est en cours pour une nouvelle bâtisse. Il apparaît ici clairement que seul un accompagnement pérenne de la communauté dans ce projet phare et surtout des familles comoriennes peut permettre la réalisation de tout cela.

Il est du devoir de l'autorité consulaire de veiller sans relâche à cette épineuse épreuve pour faire montre de responsabilité, de compétences et surtout d'interface entre les bailleurs de logement ou autres et la communauté comorienne. Au lendemain de ce drame rue d'Aubagne, les Comoriens de Marseille ont dit leur colère et surtout leur crainte du manque de prise en charge, un tantinet soit-il, de la part des autorités comoriennes et du manque d'organisation. Rappelons, dans ce contexte, que la communauté compte un nombre important de ses enfants incarcérés dans des prisons qui baignent dans l'insécurité et la violence. Autant d'indicateurs qui doivent interpeller les autorités sur les conditions de vie de ces citoyens. Des structures associatives se mobilisent pour venir en aide aux familles mal logées, un des maux du quotidien Marseillais. Ouloume Said Hassane comme 7 autres personnes en ont été victimes ce lundi 5 novembre 2018.

AN (depuis Marseille)

## NRJ MUSIC AWARDS, 20ÈME ÉDITION

## Soprano sacré meilleur artiste masculin pour la troisième fois

Pour la troisième année consécutive, le rappeur franco-comorien, Said M'roumbaba Soprano est élu « Artiste Masculin Francophone » aux NRJ Music Awards 2018.

Membre du groupe Psy 4 de la Rime, Soprano devient l'un des artistes les plus récompensés de la planète rap en France. Samedi 10 novembre dernier à Cannes aux Nrj Music Awards, le rappeur d'origine comorienne a été élu "Artiste Masculin Francophone". Il devance des artistes tels que Maître Gim's, Kenji Girac, Slimane et Orelsan. Ce trophée, qui est la troisième consécutif, Said le gagne quelques heures après la sortie de son dernier album "Phoenix", le sixième de sa carrière solo.

Pour remercier ses fans, sa famille et sa maison de disque, l'auteur de "Puisqu'il faut Vivre", "La

Colombe", "Le Corbeau", "Cosmopolitanie" ou encore "L'Everest" qui eut un grand succès en faisant guichet fermé au stade Vélodrome de Marseille est cette fois sans voix. « J'ai sorti mon album juste hier (ndlr vendredi 9). C'est fou ce qui se passe! », s'est-il exclamé.

Durant cette 20ème édition de ce grand événement musical annuel animé par Nikos Aliagas, plusieurs artistes ont été récompensés, de la Francophonie à l'Internationale. La révélation Francophone a été remportée par Dadju devant des artistes comme Hoshi, Aya Nakamura et

VegeDream, l'artiste préféré de l'équipe de France avec son célèbre tube "Ramenez la coupe à la maison".

La révélation internationale de l'année est attribuée à la Cubaine, Camila Cabello. Cette dernière devance des artistes tels Liam Payne et la chanteuse anglaise de "Be The One", Dua Lipa. Le groupe de rap toulousain B&O (Biglo & Oli) lui, a remporté le prix du clip de l'année avec le titre "Demain" en featuring avec Petit Biscuit.

A.O Yazid

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service  
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores  
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la\_gazette@comorestelecom.km



## FOOTBALL : CAN 2019

## Les Cœlacanthes amputés de leurs éléments clés

Les Malawites sont attendus aux Comores par des Cœlacanthes fragilisés par l'absence de ses joueurs les plus actifs. A titre exceptionnel, la 5e journée de la Can 2019, qui opposera les Flammes aux Cœlacanthes, aura lieu à Moroni le samedi 17 novembre prochain. Les chances d'une qualification à la phase nationale, qui paraît mathématiquement aléatoire, sont alourdies par des forfaits, non moindres. Les joueurs doivent rehausser leur performance pour garder vive leur ambition.



Les Cœlacanthes des Comores affronteront les Flammes de Malawi, dans le cadre de la 5e journée des éliminatoires de la Can 2019. Des signes hypothétiques tendent à alourdir la mission des ambassadeurs comoriens : absences pour blessures et pour des sanctions, changement de

terrain de jeu et de nouvelles recrues, en quête d'expériences internationales, etc. Le forfait des joueurs pleins de tonicité pourrait perturber tactiquement la rigueur offensive des locaux. « Écoutez, un clou en chasse un autre. Ceux qui sont retenus sont à la hauteur de la

mission qui les attend. Pas de panique ! », murmure un supporter des Cœlacanthes.

Une grande partie de l'effectif s'acclimate déjà dans l'Archipel depuis hier. Les autres, membres du staff technique et trois joueurs, dont Djamel Bakar, Nasser Chamed et

Kevin Moihedja sont attendus cet après-midi (mercredi 14 novembre). Quand on sait que deux prétendants par groupe valideront leurs tickets pour la phase finale, certains analystes sportifs pensent que la faible performance des locaux (2 points), lotis dans le groupe (B), où figure le détenteur du titre et hôte de la compétition, Cameroun (8), suivi du Maroc (7), de Malawi (4), affaiblit leur chance d'une qualification.

L'effectif des Cœlacanthes est constitué par 18 joueurs. Cinq évoluent dans le championnat national. Considérant les forfaits de poids, notamment celui de l'attaquant Faïz Selemani, suspendu (deux cartons jaunes, face au Cameroun et au Maroc), de Raffidine Abdullah, pour un problème de genou, de Maélé Mohamed Youssouf, problème musculaire, ou encore de Djamel Bacar, Abdallah Imamo et Ahmed Soilihi, l'entraîneur national, Amir Abdou doit ajuster son

jonglage.

Le coach Amir a sélectionné pour la première fois le jeune Nasser Daoudou M'SA, un tout jeune attaquant plein d'avenir évoluant au Football Club Sion (D1 Suisses). A noter enfin, le retour dans le groupe du défenseur auxerrois, Bendjaloud Youssouf. Cette rencontre décisive pour la troisième place, et une vraisemblable qualification, car mathématiquement possible, est programmée sur un site non familier aux Cœlacanthes. Avant la publication de la liste définitive, retenons que l'effectif des Cœlacanthes est constitué par trois gardiens de but, huit défenseurs, sept milieux de terrain et cinq attaquants. La traditionnelle ébullition du 12e homme sur le terrain est largement souhaitée pour stimuler davantage nos ambassadeurs. Cœlacanthes, bonne chance !

Bm Gondet

## CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LA BIODIVERSITÉ

## Identifiera les opportunités pour les pays africains

Dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité qui se tiendra du 13 au 29 novembre 2018 à Charm el-Cheikh, en Égypte, l'Organisation des Nations

Unies appellera les décideurs de plus de 190 pays à redoubler d'efforts pour mettre fin à la perte de biodiversité et protéger les écosystèmes qui garantissent la sécurité de l'alimentation

en eau et la santé de milliards de personnes.

Il faut savoir que la Conférence des Nations Unies sur la diversité biologique comprend les

réunions des organes directeurs de la Convention sur la diversité biologique et de ses protocoles, ainsi qu'un certain nombre de forums parallèles et de réunions au sommet.

Un Sommet ministériel africain sur la biodiversité doit se tenir le 13 novembre 2018 au Centre de congrès international de Sharm El Sheikh, sur le thème « Dégradation et restauration des terres et des écosystèmes: priorités accroître les investissements dans la biodiversité et la résilience en Afrique ».

Le sommet est organisé par le gouvernement égyptien en collaboration avec la Commission de l'Union africaine (CUA) et avec le soutien du secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, le secrétariat de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement et l'ONU-Environnement.

Le sommet réunira des ministres de l'environnement et des partenaires clés pour discuter et fournir des orientations politiques et stratégiques sur les priorités de l'Afrique en matière de biodiversité et les programmes de travail futurs, et identifiera les opportunités pour les pays africains d'adopter une approche coordonnée pour relever les défis de la perte de biodiversité, du changement



climatique et de la dégradation des terres, promouvoir la mise en œuvre synergique des trois conventions de Rio.

Les délégués devront entre autres examiner l'état actuel et les tendances de la dégradation des sols et des écosystèmes en Afrique et leurs impacts sur la biodiversité et les services écosystémiques.

Il s'agira d'identifier des actions stratégiques pour lutter contre la dégradation des écosystèmes et promouvoir la restauration des écosystèmes dans la région et partager les expériences et les enseignements tirés de la restauration des écosystèmes dans la région, y compris les succès, les défis et les obstacles à la restauration des écosystèmes.

Le sommet se penchera sur les opportunités pour renforcer les actions en faveur de la mise en œuvre du Plan stratégique pour la biodiversité et de la réalisation des objectifs d'Aichi pour la biodiversité, et contribuer au cadre mondial pour la biodiversité après 2020, au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et au Programme 2063 de l'Union africaine.

Le Sommet devrait adopter une déclaration ministérielle sur la biodiversité et un programme d'action panafricain sur la restauration des écosystèmes pour une résilience accrue, ainsi que sur les priorités de la biodiversité de l'Afrique.

Mmagaza

contact@wasuya.km

Moroni Badjanani, Bâtiment La Gazette des Comores

## SANTÉ PUBLIQUE

## Des lois à l'appui du système sanitaire et phytosanitaire

Après cinq ans de mise en œuvre de la Stratégie du Projet Sanitaire (SPS), le ministère de la Santé a convié les parties prenantes au projet à un atelier de clôture pour sensibiliser et présenter les résultats obtenus. Après cet atelier, la SPS compte mettre en place un système sanitaire et phytosanitaire pour contrôler l'alimentation.

"Nous avons actuellement pu élaborer trois lois sur la protection des végétaux, la sécurité des denrées alimentaires", explique Ahmed Papa, Coordinateur du projet. Une manière de retenir l'attention des autorités et de la population sur les nouvelles dispositions concernant les questions sanitaires et phytosanitaires. Le projet aurait déjà mis en place des projets de loi pour accompagner cette nouvelle politique. Pour arriver à mettre en place la Stratégie du Projet Sanitaire, le ministère de la Santé pense s'appuyer sur les lois notamment celles sur la protection des végétaux, celle sur les denrées alimentaires et une



Réunion sur la Stratégie du Projet Sanitaire (SPS)

autre sur le code de la pêche.

Le Coordinateur explique qu'un autre projet de loi est en cours d'études pour avancer sur l'utilisation

des pesticides qui n'est pas encore promulgué. « Nous avons eu une formation de renforcement des capacités des cadres du ministère et

de toutes les institutions et structures concernées par les questions sanitaires et phytosanitaires », a-t-il expliqué. Ce dernier montre que

l'objectif global de ce projet est d'élaborer un document de référence pour renforcer le système sanitaire et phytosanitaire des Comores. « Nous avons une politique et une stratégie dans ce sens-là », a-t-il lancé.

Pour ce qui est des perspectives d'avenir, Ahmed Papa montre que la coopération japonaise a financé la construction d'un laboratoire d'analyses multidisciplinaires à hauteur d'1 milliard 500 millions kmf et un autre projet en cours au sein du COMESA pour la mise en place d'un guichet unique sur la certification des produits alimentaires. Celui-ci devrait servir à renforcer le système. Pour les résultats du projet, le ministère dit préparer une mission pour Genève pour voir avec les bailleurs de l'OMC. Après le projet, la SPS va asseoir un cadre de suivi avec les recommandations issues de l'atelier pour préparer la mise en œuvre d'un système sanitaire et phytosanitaire sur le plan national.

A.O Yazid

## REPRISE DES VOLS

Tarif au départ de Moroni

MAYOTTE

PROMO  
110 000KMF\*  
Aller/Retour

Plus d'info

+269 328 69 69

\*Voir conditions en agence et sur [www.flyabaviation.com](http://www.flyabaviation.com)

AB Aviation